

Le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle

RAPPORT ANNUEL 2000

GÉNÉRALITÉS

Le Fonds national de soutien à la production qui est placé *sous la tutelle conjointe* des Ministres ayant dans leurs attributions le secteur audiovisuel et la culture, met en œuvre l'ensemble de la politique de soutien à la production audiovisuelle du Gouvernement. Ainsi il est en charge notamment de la gestion des aides financières sélectives, du régime fiscal temporaire spécial pour les certificats d'investissement audiovisuel, des initiatives européennes comme Eurimages, ainsi que de toutes autres opérations dans le domaine du soutien à la production audiovisuelle, telles que la promotion, les accords de coproduction, les certificats de nationalité des œuvres, etc.

Le Conseil d'administration du Fonds est composé de représentants des membres du Gouvernement ayant dans leurs attributions le secteur audiovisuel, la culture, les finances, l'économie, ainsi que d'un représentant de l'Administration des contributions et d'une personnalité reconnue pour ses compétences en matière cinématographique et audiovisuelle. La gestion journalière du Fonds est assurée par une équipe de sept personnes (voir annexe 1 : organigramme du Fonds).

Si au cours de l'an 2000, le nombre de demandes d'aides introduites a diminué comparativement au chiffre de l'année précédente, 57 au lieu de 80, le volume financier est cependant en forte augmentation : le total des budgets des œuvres retenues s'élève à 7.256.176.213 luf dont 1.917.786.530 luf (26,43%) représentant le total des parts de financement des sociétés de production luxembourgeoises.

Dans sa prise de décisions, le Conseil se base, d'une part, sur les avis d'un comité de lecture pour la qualité artistique, et, d'autre part, d'un comité d'analyse pour les aspects économiques et financiers (voir annexe 1 : organigramme du Fonds).

Les mandats des membres des deux comités venant à terme le 31 décembre 2000, le Conseil d'administration a reconduit tous les mandats pour une nouvelle période de 2 ans.

1) AIDES FINANCIÈRES SÉLECTIVES

23 projets ont trouvé un complément de financement par l'intermédiaire du mécanisme des aides financières sélectives (avances sur recettes) pour un montant total de **70.123.000 luf** : **4.323.000 luf** ont été destinés au développement de projets (aides à l'écriture et au développement), **65.350.000 luf** ont été alloués à la production d'œuvres audiovisuelles. Une production cinématographique a bénéficié d'une aide à la distribution à hauteur de **450.000 luf**.

AIDES AU DÉVELOPPEMENT

PROJET	SOCIÉTÉ DE PRODUCTION	ALLOCATION (luf)
BEAUTIFUL BLEU	MONIPOLY PRODUCTIONS	2 200 000
L'HOMME AU CIGARE	RATTLESNAKE PICTURES	723 000
STEEL CRAZY AFTER ALL THESE YEARS	IRIS PRODUCTIONS	900 000
LÉZARDS	SAMSA FILM	500 000
TOTAL DES AIDES AU DÉVELOPPEMENT		4 323 000

AIDES À LA PRODUCTION

PROJET	SOCIÉTÉ DE PRODUCTION	ALLOCATION (luf)
HISTOIRES DE JEUNESSE	SAMSA FILM	5 000 000
AM ANFANG WAR DER BLICK	MINOTAURUS FILM	600 000
CHARLIE	TARANTULA LUXEMBOURG	2 400 000
BOYS ON THE RUN	RED LION	8 000 000
TISCH UND BETT	MONIPOLY PRODUCTIONS	1 600 000
BUNICA	MINOTAURUS FILM	1 200 000
PETITE MISÈRE	SAMSA FILM	15 000 000
LE VARAN ET LA SORCIÈRE	IRIS PRODUCTIONS	5 000 000
NEBEL	MINOTAURUS FILM	650 000
GLOBI - DER GESTOHLENE SCHATTEN	MONIPOLY PRODUCTIONS	10 000 000
SUR LES CENDRES DU VIEUX MONDE	TARANTULA LUXEMBOURG	900 000
UNE PART DU CIEL	TARANTULA LUXEMBOURG	6 000 000
NHA FALA	SAMSA FILM	9 000 000
TOTAL DES AIDES À LA PRODUCTION		65 350 000

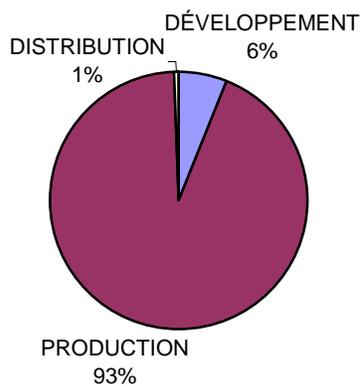
AIDES À LA DISTRIBUTION

PROJET	SOCIÉTÉ DE PRODUCTION ALLOCATION (luf)	
STEICHEN	SAMSA FILM	450 000
TOTAL DES AIDES À LA DISTRIBUTION		450 000

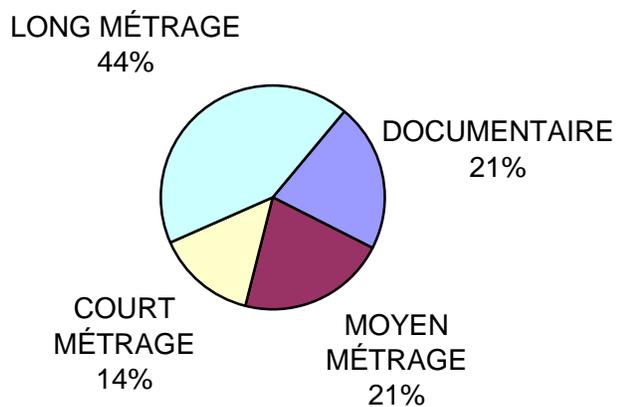
Total des aides financières sélectives accordées

70 123 000

Aides financières sélectives attribuées en 2000



Aides financières sélectives à la production attribuées par rapport aux types d'œuvres produites



2) CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT AUDIOVISUEL

En ce qui concerne les certificats d'investissement audiovisuel (CIAV), les 15 sociétés de production agréées à ce jour (contre 11 en 1999 - voir annexe 2 : liste des sociétés agréées) ont déposé 33 demandes en vue d'obtenir le bénéfice du régime fiscal temporaire. 31 projets d'œuvres audiovisuelles ont été déclarés éligibles.

Le total de la valeur faciale des certificats d'investissement audiovisuel émis dans le courant de l'année s'élève à **1.491.468.679 luf.**

LISTE DES ŒUVRES AUDIOVISUELLES ACHEVÉES EN 2000

PROJET	SOCIÉTÉ DE PRODUCTION
<i>Court-métrage de fiction</i>	
UN JOUR COMME UN AUTRE	DELUX PRODUCTIONS
<i>Long-métrage d'animation</i>	
PETIT POTAM	NEUROPLANET LUX.
<i>Long-métrage de fiction</i>	
BOYS ON THE RUN	RED LION
CHRISTIE MALRY'S OWN DOUBLE ENTRY	DELUX PRODUCTIONS
ALIAS, ALIAS	DELUX PRODUCTIONS
THE POINTMEN	THE CAROUSEL PICTURE
THE ENEMY	THE CAROUSEL PICTURE
POURQUOI SE MARIER LE JOUR	SAMSA FILM
D'ARTAGNAN	THE CAROUSEL PICTURE
BABS	DELUX PRODUCTIONS
CQ	DELUX PRODUCTIONS
CONFESSIONS OF AN UGLY STEPSISTER	DELUX PRODUCTIONS
DU POIL SOUS LES ROSES	SAMSA FILM
LE BAL DES PANTINS	SAMSA FILM

PROJET

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION

Moyen-métrage d'animation

OREANA

NEUROPLANET LUX.

Série d'animation (télévision)

**NEZ DE FER
CYRANO 2022**

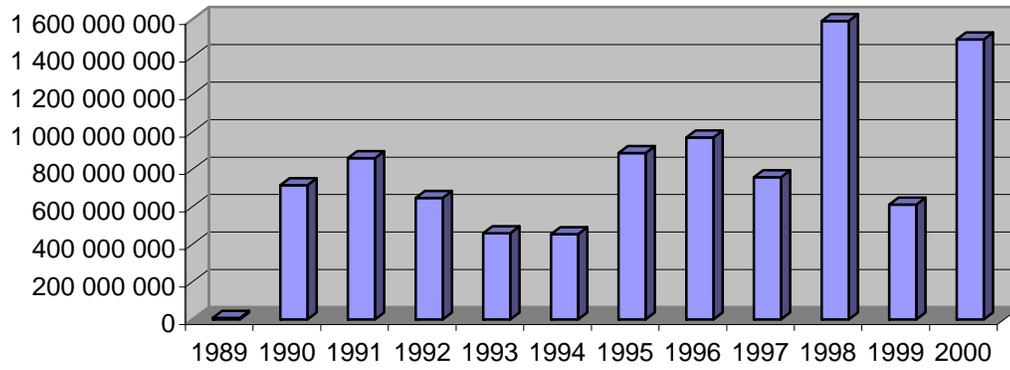
MELUSINE
NEUROPLANET LUX.

Divers

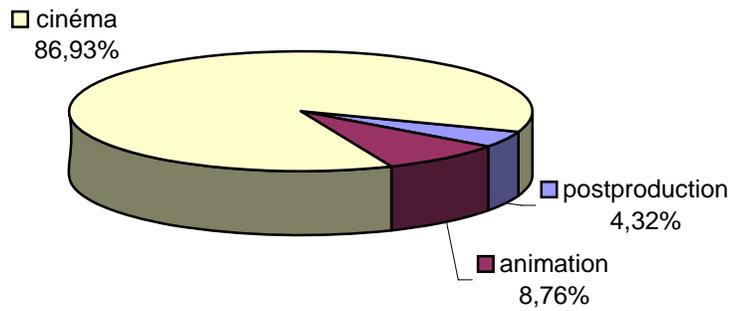
TELESPARKS

CIAV émis 1989-2000

Montant en luf



Répartition des CIAV émis en 2000



3) SUBSIDES DIVERS ET AIDES À LA PROMOTION

Le Fonds a accordé des subsides (bourses d'études, etc.) pour un montant total de 300.000 luf et a co-financé le SaarLorLux Film-und Videofestival à hauteur de 165.004 luf. Des subsides de promotion ont été alloués pour un montant total de 364.166 luf.

BÉNÉFICIAIRES	ACTIONS	ALLOCATIONS (luf)
<i>Subsides divers</i>		
THIERRY WALTZING	AUS DEM LEBEN DES EUGENE O. FELLER	80 000
YVES BROES	Participation au festival de Bilbao	40 000
ALEX AACH	PORTRAITS	80 000
MAX JACOBY	BABY SITTING	100 000
TOTAL SUBSIDES DIVERS		300.000
<i>Subsides festivals</i>		
SAARLANDISCHE FILMBURO	SAARLORLUX FESTIVAL 2000	165 004
TOTAL SUBSIDES FESTIVALS		165.004
<i>Subsides à la promotion</i>		
MYRIAM MULLER	Participation SHOOTING STAR 2000	82 535
SAMSA FILM	Participation au festival de Punta del Este et au festival du film de Bruxelles	130 000
ULPA	Newsletters	151 631
TOTAL SUBSIDES À LA PROMOTION		364 166

4) ACTIVITÉS DE PROMOTION

Dans l'objectif d'encadrer et de promouvoir une industrie audiovisuelle luxembourgeoise en plein essor, le Fonds a participé à de nombreux festivals et marchés internationaux.

Dans le courant du mois de janvier, un représentant du Fonds accompagnait l'équipe du film « Jaime » au Festival du cinéma européen de Punta del Este (Uruguay), dont l'organisation était soutenue par la European Film Promotion, initiative du programme MEDIA de l'Union européenne, à laquelle le Fonds est affilié.

A l'occasion du festival international du film de Berlin « Berlinale » (RFA), l'association European Film Promotion organisait son événement annuel « Shooting Star », une initiative qui offre à une sélection d'acteurs européens une visibilité internationale. La jeune actrice luxembourgeoise Myriam Muller a été choisie par le Fonds pour y représenter le Grand-Duché de Luxembourg.

A l'incontournable Festival international du film de Cannes (F), le Fonds a assuré la promotion du secteur luxembourgeois de la production audiovisuelle en étant présent avec son propre stand. Parmi les films sélectionnés pour la Quinzaine des réalisateurs, les festivaliers cannois ont pu voir « La Chambre obscure » de la réalisatrice Marie-Christine Questerbert, film produit par la société de luxembourgeoise Delux Productions. En ce qui concerne les récompenses pour des œuvres luxembourgeoises, il y a lieu de mentionner le Prix Junior Cannes 2000 décerné à la coproduction luxembourgeoise « Jaime » [Samsa Film (L), Fado Filmes (P)]. Ce film a également été sélectionné pour les European Film Awards dans la catégorie du meilleur directeur de la photographie. Citons aussi la nomination de Willem Dafoe (E.U.) aux Golden Globes comme Best Supporting Actor pour son interprétation du rôle de Max Schreck dans « The Shadow of the Vampire » [Delux Production (L), Saturn (E.U) (Nicolas Cage et Jeff Levine) et Long Shot Films (G.B.).]

Le Festival international du film fantastique Cinénygma Luxembourg a donné l'opportunité au Fonds de célébrer son dixième anniversaire en organisant une soirée spéciale au cours de laquelle fut projeté un montage d'extraits de films des dix années de la cinématographie luxembourgeoise.

Toujours dans le contexte de son dixième anniversaire, le Fonds a lancé deux concours pour des projets d'œuvres audiovisuelles, à savoir un concours d'écriture de « treatment » (ébauche de scénario) et un concours de scénario. Ces deux initiatives ont rencontré auprès du public un écho considérable. Le résultat des délibérations des jurys sera annoncé dans le courant de l'année 2001. Notons que le concours de « treatment » est doté d'un premier prix d'une valeur de 100.000 luf (en outre le gagnant profitera d'une subvention du Fonds destinée au développement du « treatment » en scénario moyennant, le cas échéant, l'aide d'un scénariste professionnel) et de deux deuxièmes prix d'une valeur de 50.000 luf. Le concours de scénario est, lui, doté d'un premier prix de 500.000 luf et de deux deuxièmes prix de 100.000 luf (voir annexe 3)

Le Fonds a également participé à deux missions promotionnelles en Amérique du Nord : au Québec en avril et aux États-Unis en décembre. A Montréal la délégation luxembourgeoise présidée par son Altesse Royale le Prince Héritier se composait du Ministre délégué aux Communications accompagné de représentants du Fonds et de plusieurs producteurs et réalisateurs luxembourgeois. Le déplacement a permis d'organiser un séminaire pour les producteurs canadiens et québécois intéressés à venir produire des films au Luxembourg. De même, des rencontres avec des responsables des instances officielles canadiennes et québécoises ont permis d'approfondir les relations entre les instances publiques des deux pays et de tirer un premier bilan des effets engendrés par les accords de coproductions signés, d'une part, avec le Québec en 1994 et, d'autre part, avec le Canada en 1996. A New York, les représentants du Fonds ont eu l'opportunité de visiter des sociétés de production actives dans le domaine du contenu multimédia.

Du 10 au 17 novembre 2000, le cinéma luxembourgeois était à l'affiche au 6ième Festival international du film de Calcutta. Douze longs-métrages luxembourgeois, sélectionnés par le Centre national de l'audiovisuel, étaient projetés dans une section spéciale Focus on Luxembourg. La production luxembourgeoise a connu un grand succès auprès du public et a été très positivement accueillie par la presse. La délégation luxembourgeoise, se composait de cinéastes et de représentants du Fonds, a rencontré les producteurs les plus importants du Bengale de l'Ouest pour discuter de possibles actions de coopération.

Ce déplacement a non seulement permis de présenter le secteur luxembourgeois de la production audiovisuelle, son développement et ses mécanismes de soutien, mais également d'explorer la possibilité d'organiser au Grand-Duché un week-end du film du Bengale de l'Ouest, ceci dans un esprit d'échange culturel.

5) PARTICIPATION DU FONDS À EURIMAGES

Eurimages est le Fonds du Conseil de l'Europe pour l'aide à la coproduction, à la distribution et à l'exploitation d'œuvres cinématographiques européennes. Créé en 1989 sur base d'un Accord Partiel, il regroupe actuellement 26 pays membres: Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République Tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Espagne, Suède, Suisse et Turquie.

L'objectif d'Eurimages est de promouvoir le cinéma européen en stimulant la production et la circulation des œuvres et en favorisant la coopération entre professionnels.

Dans ce contexte trois programmes d'aide ont été développés :

- Une aide à la coproduction
- Une aide à la distribution
- Une aide aux salles.

Eurimages est dirigé par un Comité directeur. Le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle est membre dudit comité. Le représentant luxembourgeois est Monsieur Joy Hoffmann.

Eurimages est actuellement présidé par Monsieur Gianni Massaro (Italie). La secrétaire exécutive luxembourgeoise, Mireille Paulus-Levy a été remplacée en fin d'année par l'Allemande Regine Roginas.

Depuis sa création, Eurimages a soutenu la coproduction de plus de 700 longs métrages et documentaires dont plusieurs ont obtenu des prix prestigieux (Oscars, Palme d'Or, Lion d'Or, etc.).

La réforme de l'aide à la coproduction prévoyant deux guichets différents est entrée en vigueur en 2000. le 1^{er} guichet est réservé aux films à fort potentiel de circulation, le 2^{ème} guichet est réservé aux films dits de „diversité culturelle“. Le budget disponible est partagé à parts égales entre les deux systèmes (50/50). Cette réforme a entraîné une plus grande sélectivité des décisions.

Les pays membres paient une contribution obligatoire dont le montant est cependant volontaire, basé librement sur un barème interne.

Compte tenu du nombre croissant de demandes de sociétés de production luxembourgeoise adressées au Fonds européen Eurimages, le Conseil d'administration du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle a décidé d'augmenter sa cotisation annuelle. Elle passe de 500.000 frf (3.075.000 luf) à 600.000 frf (3.690.000 luf). La contribution du Luxembourg pour l'exercice 2000 s'élève donc à 91.469 euros.

Le bilan pour les coproductions nationales est à nouveau largement positif avec un montant de 161.740 euros accordés à des coproductions luxembourgeoises.

Liste des aides accordées à des coproductions luxembourgeoises par le fonds Eurimages

GLOBI (Monipoly Prod.) novembre 2000 (Budget : 3.823.840 Euro)

Aide : 320.000 Euro dont 14% = 44.800 Euro pour le coproducteur Luxembourgeois.

Pays coproducteurs :

Allemagne 54% ; Suisse 32%.

Réalisateur : Robi Engler

UNE PART DU CIEL (Tarantula) novembre 2000 (Budget : 1.916.987 Euro)

Aide : 210.000 Euro dont 23% = 48.300 Euro pour le coproducteur luxembourgeois. Pays coproducteurs : Belgique(Tarantula) 28% ; France 49%

Réalisateur : Bénédicte Liénard

TRISTAN ET YSEULT (Oniria Prod.) novembre 2000 (Budget :5.736.113 Euro)

Aide 132.000 Euro dont 52% = 68.640 Euro pour le coproducteur luxembourgeois. Pays coproducteur : France 48% (Neuroplanet)

Réalisateur : Thierry Schiel